

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 071-217101757-20241213-2024D030-DE



REUNION DU
13/12/2024

Date de convocation :

2/12/2024

Date d'affichage :

2/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 13 du mois de décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Le Maire,

Etaient présents : COULON Robert, COLAS Daniel, POCOBELLO Christiane, MAURY Thomas, Roger BERGERAS

Etaient représentés : BRISET Sylvianne par POCOBELLO Christiane et JULLIEN Jean-Marc par COLAS Daniel

Etaient excusés : Marion SAVOY et Maryse DUFOUR

A été nommé secrétaire de séances : Roger BERGERAS

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou représentés : 7

Absents : 2

Délibération
2024-30

OBJET : Projet de vente de bâtiment appartenant à la commune

Monsieur le Maire donne connaissance du projet de vente d'un bien immobilier : grange (anciennement maison Journot) appartenant à la commune.

Le bâtiment est situé 13 rue du bourg à Diconne au prix de vente de 30.000 euros net vendeur, négociable.

Le bien correspond à une partie de la parcelle : C 664

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

le Conseil municipal, à l'unanimité,

donne son accord :

-pour la vente de ce bien, au prix de 30.000 euros net vendeur, négociable.

- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,

Fait à Diconne, le 13 décembre 2024

Le Maire, Robert COULON